CHAMP D'APPLICATION DES ÉVALUATIONS DE 2014

Champ d'application des évaluations de 2014 :

1. Évaluation indépendante du PROE

2. Évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du PROE

Objectifs

1. Procéder à la deuxième évaluation indépendante du PROE ; et

2. Procéder à une évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du PROE 2011-2015.

Champ d'application

1. Deuxième évaluation indépendante du PROE

Évaluer la performance globale du Secrétariat au cours des cinq dernières années, et en particulier la suite donnée aux recommandations formulées à l'occasion de la première évaluation de l'Organisation en 2008, approuvées par la 19e Conférence du PROE. L'évaluation portera plus précisément sur les points suivants :

- Les résultats obtenus par le Secrétariat au cours des cinq dernières années au regard des objectifs fixés, du Plan stratégique 2011-2015 et d'autres mandats et directives des Membres du PROE.
- Les systèmes et procédures propres à l'Organisation et leur efficacité.
- L'impact des activités du PROE dans le domaine de l'environnement, et la manière dont elles sont intégrées dans les programmes de travail et contribuent au développement national et régional.
- Un processus fondé sur la participation et la consultation des Membres et des parties prenantes sur la qualité des services fournis (respect des délais, qualité des services techniques et consultatifs et résultats de l'appui au renforcement des capacités).
- Le niveau des ressources financières et techniques dont le Secrétariat a besoin pour assurer ses prestations de services aux Membres, respecter ses priorités stratégiques et assurer ses fonctions de base.
- La suite donnée aux initiatives régionales en cours et l'analyse de son incidence sur le rôle et les mandats du PROE dans la région, en tant qu'organisation membre du CORP, notamment la cohérence des mandats par rapport aux priorités stratégiques du PROE.
- Élaboration d'une description de poste révisée pour le Directeur général, compte tenu des observations formulées par les Membres lors de la 24e Conférence du PROE.
- Recommandations pour aller de l'avant.

2. Évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du PROE 2011-2015

En liaison avec la deuxième évaluation indépendante de l'Organisation, procéder à l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique en vigueur, ainsi que prévu dans le Plan. L'évaluation portera plus précisément sur les points suivants :

- L'efficacité des prestations au regard des buts et cibles fixés dans le Plan stratégique, mesurée par des indicateurs convenus.
- La pertinence des priorités et des cibles fixées dans le Plan stratégique, présidant à sa mise en œuvre jusqu'en 2015 et à la rédaction du prochain Plan stratégique.
- Les problèmes et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre du Plan stratégique, notamment l'efficacité de l'engagement des Membres et des partenaires.
- Dans quelle mesure le Secrétariat travaille en synergie avec les Membres du PROE afin de respecter les priorités et les cibles convenues dans le Plan et d'atteindre des résultats durables.
- Les synergies, liens et lacunes par rapport aux instruments stratégiques régionaux p
- ertinents, notamment en vue de la formulation du prochain Plan stratégique.
- Des recommandations visant à améliorer l'exécution du Plan stratégique en 2014-2015, en cernant notamment les priorités et cibles dont la réalisation nécessiterait éventuellement un appui précis (technique, financier, collaboration, etc.).

<u>Méthode d'évaluation</u>

- Création d'un groupe d'étude devant travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat, dans un premier temps, afin d'élaborer le cahier des charges détaillé des évaluations, puis avec l'équipe chargée de l'évaluation indépendante dans le cadre de l'évaluation. Ce groupe sera formé de représentants des trois sous-régions – Micronésie, Mélanésie et Polynésie – et d'un (ou plusieurs) Membre(s) métropolitain(s).
- Engagement d'une équipe d'évaluation indépendante, composée de personnes possédant une vaste expérience et expertise dans les domaines suivants : problèmes de développement et d'environnement dans la région du Pacifique ; planification stratégique organisationnelle et thématique ; suivi et évaluation ; architecture institutionnelle régionale, interactions et mandats des organisations, instruments d'élaboration de politiques et de planification ; collaboration avec des organismes publics nationaux ; méthodes fondées sur la participation et la consultation adaptées au contexte océanien.
- Création d'une équipe d'appui au sein du Secrétariat du PROE, chargée d'apporter son concours aux évaluations.
- Consultation intensive des Membres, partenaires, bailleurs de fonds et agents du PROE, selon une procédure ouverte et transparente prévoyant notamment l'organisation de séminaires sous-régionaux.
- Présentation des rapports d'évaluation à la Conférence du PROE de 2014.

Calendrier

Compte tenu des nombreuses manifestations régionales et nationales prévues en 2014, il est suggéré d'achever la deuxième évaluation indépendante de l'Organisation et l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique au cours du premier semestre 2014. Le système reposera sur les points suivants :

- Formation du groupe d'étude et établissement du cahier des charges des évaluations : novembre 2013
- Appel d'offres lancé auprès de consultants pour former l'équipe d'évaluation : novembre-décembre 2013
- Engagement de l'équipe d'évaluation : janvier-février 2014
- Consultations régionales et rédaction du projet de rapport : mars-mai 2014
- Diffusion des projets de rapports pour observations : juin 2014
- Achèvement des rapports d'évaluation, inclus dans les documents de la 25^{e} Conférence du PROE : juillet 2014.

Coût

200 000 dollars, dont 100 000 dollars actuellement mis de côté par le Secrétariat